

(sir Richard Cartwright) voit ces choses du haut du piédestal sur lequel il est assis comme sur un trône ; mais il devrait en descendre et faire comme le commun des mortels, comme moi et tant d'autres, étudier mieux qu'il ne le fait les circonstances de la migration d'une partie des habitants du pays, d'une partie à l'autre de ce pays. Si, comme moi, il avait été élevé dans la forêt et s'il avait été témoin des lurs travaux des premiers défricheurs, il comprendrait que les fils de ces derniers aiment mieux aller s'établir dans les prairies, où le sol est prêt pour la charrue et où on obtient de belles récoltes au bout d'un an ou deux ans. Supposons que les chiffres de l'honorable député soient exacts. Cependant, je crois que ce que je dirai tout à l'heure, en réponse à son discours sur l'état de la province d'Ontario, devrait nous engager à ne les accepter qu'avec réserve—et je dis encore que cela ne signifie pas que la population rurale de la province d'Ontario ne progresse point. Mon honorable ami n'a pas trouvé un argument sérieux dans le fait que des chemins de fer ont été construits à travers une grande étendue de la province d'Ontario, qui a ainsi été ouverte à la colonisation. Il est vrai que la construction du chemin de fer canadien du Pacifique a été du plus grand avantage pour la province d'Ontario ; mais elle n'a pas contribué à développer son agriculture autant que son commerce de bois et ses mines. C'est une chose connue de mon honorable ami que, dans le vaste territoire qui s'étend au nord du lac Huron, du lac Nipissingue au Portage du Rat, il n'y a que très peu de terre arable et que nos jeunes gens doivent naturellement préférer aller s'établir dans les prairies du Nord-Ouest que dans ces régions peu fertiles. Cet argument de l'honorable député ne vaut donc pas mieux que les autres dont il s'est servi.

Il nous dit aussi qu'il s'est donné la peine d'étudier la statistique de M. Blue, qui a été citée à la dernière session comme d'une authenticité parfaite—

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Non.

M. WHITE (Renfrew) : Et qu'il l'a trouvée inexacte. Sans doute, il a étudié cette statistique afin de faire un peu de lumière dans les théories dont sa tête est remplie. Il dit qu'il a fait des recherches et qu'il a découvert que dans la province d'Ontario seulement, les fermes sont hypothéquées pour au moins 300 millions de piastres. M. l'Orateur, mon honorable ami est, je le sais, un grand financier et c'est avec défiance que j'entreprends de critiquer son discours. Cependant, qu'il jette avec moi un coup d'œil sur la statistique préparée par M. Blue, statistique en laquelle les honorables députés de l'autre côté avaient autrefois tant de confiance—mais dans laquelle j'avoue que je n'ai pas moi-même la même confiance—et il verra qu'en 1888, M. Blue, dans son rapport, dit qu'il y a dans la province d'Ontario 20,823,426 acres de terre occupés par des résidents et 1,234,853 d'acres appartenant à des non-résidents, ce qui fait en tout 22,058,279 acres de terre, sur lesquels il y a 11,314,725 acres de terre défrichée. Si l'honorable député s'était donné la peine d'analyser les chiffres qu'il a cités lui-même, hier soir, il aurait découvert qu'il y a, en moyenne, \$13.60 d'hypothèque par acre de terre occupé dans la province d'Ontario, et \$26.87 par acre de terre défrichée. Je suis né dans la province d'Ontario—

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Moi aussi, et je sais de quoi je parle.

M. WHITE (Renfrew) : C'est avec beaucoup de peine que je verrais mon honorable ami convaincu lui-même de ce qu'il dit.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Faites des recherches, si vous l'osez.

M. WHITE (Renfrew) : J'ai d'autres preuves d'une nature impartiale qui devront convaincre la chambre que les énoncés de l'honorable député ne sont pas tout à fait exacts, si elles ne portent pas la même conviction dans l'esprit de l'honorable député lui-même. Voici un rapport fait par les consuls des Etats-Unis concernant les hypothèques dans les pays étrangers. Or, voici ce que dit de la province d'Ontario M. le consul Bridges, de Brockville. Peut-être, M. l'Orateur, connaissez-vous ce monsieur. Voici ce qu'il dit dans son rapport :

La valeur de la propriété immobilière, dans mon district, n'a guère éprouvé de changements depuis quelques années ; peut-être a-t-elle un peu augmenté, surtout à cause de l'augmentation de la population—

Cela n'est pas d'accord avec la prétention de l'honorable député.

—et l'état industriel et prospère de cette partie du pays. En général, le peuple n'aime pas à s'endetter, et on peut emprunter tout l'argent qu'on veut à 6 ou 7 pour cent. Je ne crois pas que les dettes hypothécaires augmentent, si on prend en considération le fait que les terres changent très souvent de propriétaire et que la population augmente constamment.

Voici maintenant ce que dit M. John M. Strong, consul américain à Belleville :

Depuis trois ans, le montant des hypothèques a augmenté à cause des mauvaises récoltes. Avant cela, il avait diminué en même temps que la valeur des terres augmentait. Les apparences de la récolte sont bonnes cette année et les dettes hypothécaires diminuent, exceptés les petites hypothèques sur les meubles.

M. Hiram Davis, agent commercial à Collingwood, dit :—

Les dettes hypothécaires diminuent en général.

M. Roberts, consul à Hamilton, dit à son tour :—

La proportion probable des hypothèques et des jugements avec la valeur de la propriété taxable et taxée, est d'environ 25 pour cent.

Voici une autre déclaration de nature différente, de M. Twitchell, consul à Kingston :—

Les hypothèques augmentent plus vite que la valeur des propriétés.

Je donne à l'honorable député le bénéfice de celle-ci. Le rapport de M. William C. Hall, consul à Prescott, contient ce qui suit :—

Les dettes hypothécaires diminuent.

M. Farrar, consul à Port-Sarnia, s'exprime comme suit :—

L'opinion la plus sûre ici, c'est que les hypothèques ont diminué depuis deux ans.

Je donne à mon honorable ami ce témoignage, ainsi que tous les autres.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Pour contredire le témoignage des régistateurs du pays.

M. WHITE (Renfrew) : Je crois que mon honorable ami a borné ses remarques aux quelques coins du pays où les événements lui donnent raison.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Non, M. l'Orateur, c'est ce que j'ai évité avec le plus grand soin.

M. WHITE (Renfrew) : Comparons donc le Canada avec les autres pays. Hier, l'honorable président du Conseil a parlé de l'Etat du Vermont ; on me permettra bien de parler des autres Etats de